

Syndicat Cgt des travailleurs réunis
Du site de l'arsenal de Cherbourg

A Monsieur Bernard Cazeneuve
Ministre des affaires Européennes
37, quai d'Orsay
75700 Paris SP 07

Objet : Rencontre avec la Cgt de DCNS

Cherbourg, le 29 juin 2012

Monsieur le ministre

Vous le savez, le syndicat Cgt du site de DCNS Cherbourg se bat depuis des mois sur la situation de l'emploi au sein de son établissement.

S'il est du devoir d'une organisation syndicale comme la Cgt de porter le fer sur ce sujet au combien crucial, rarement nous avons ressenti la nécessité de mobiliser une telle énergie.

DCNS se porte très bien, ses résultats financiers le prouvent et son plan de charge est assuré pour de nombreuses années.

Pour autant les directions tant locales que nationales, mènent une politique désastreuse en termes d'emplois.

A l'image de leur volonté délibérée de vouloir dimensionner le volume de l'emploi à ce qu'elle juge unilatéralement « utile » de faire en interne.

Par son utilisation de sa GPEC, DCNS se sert uniquement des effectifs comme variable d'ajustement et, toujours dans cette même logique arbitraire « de faire ou ne pas faire ».

Cette logique de sous dimensionnement des effectifs impose de fait la sous –traitance, les fonctions achetables et l'intérim dans des proportions encore jamais atteintes.

Ce repli, notamment sur les effectifs de production, entraine le manque de retour d'expérience qui ne permet pas la transmission des compétences et qui à terme, paralyse toute l'organisation industrielle.

De ce fait si rien ne change, la pérennité de notre établissement est en péril !

En outre, DCNS met en exergue sa volonté de se positionner durablement sur de activités connexes telles les EMR.

Si cette logique de développement repose en partie sur une diversification intelligente, se donner les moyens de réaliser ces projets en interne interdirait la dégradation du volume d'emploi lié à la production.

Compléter via les EMR, notre activité centrale et structurante (Barracudas) c'est bien, mais cela exige en tout premier lieu que celle-ci soit confortée, ce qui est loin d'être le cas.

Face à ce constat, notre organisation a décidé qu'il était maintenant urgent outre les actions qu'elle continue de mener chaque jour, de solliciter auprès de vous une rencontre.

Ce n'est bien sûr pas au ministre des affaires européennes que nous nous adressons, mais au membre du gouvernement qui s'est engagé à porter plus que jamais la parole de ce territoire et à défendre ses intérêts au plus haut niveau.

L'état actionnaire à 64% du capital de DCNS à tous les pouvoirs pour contraindre nos dirigeants à changer leur politique.

Cette rencontre s'inscrivant dans cette perspective pourrait, bien entendu, s'ouvrir à tout interlocuteur en capable d'influer sur le dossier, à l'instar d'un représentant régional du ministère au redressement productif.

Dans l'attente, recevez Monsieur le ministre, l'assurance de notre considération.

Laurent Hébert

Secrétaire Général